

# Maîtrisez vos archives

pour optimiser votre gestion  
de l'information



**Service Archives**

Votre satisfaction est notre métier.



# Service Archives

## Archiver pour classer, organiser, valoriser.

« Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité. » (Code du Patrimoine, Livre II).

Les collectivités sont soumises aux obligations légales d'assurer la conservation et l'exploitation de leurs archives et d'inscrire leurs frais de conservation comme une dépense obligatoire dans le budget (*Code Général des Collectivités Territoriales L1421-3, L1421-6 et L2321-3*). Mais au-delà de cette obligation réglementaire, l'archivage est une nécessité administrative pour votre collectivité.

En effet, vous produisez chaque jour un nombre important de documents nécessaires au bon fonctionnement de vos services et à la justification de vos droits ou de ceux de vos administrés. Il n'est donc pas toujours aisé d'accéder facilement et rapidement à l'information. De plus, vous faites souvent face à de nombreuses problématiques pour vos archives :

- Une saturation des locaux et un manque de place ;
- Une méconnaissance des règles d'archivage (conservation dans de mauvaises conditions, délais de conservation, éliminations des archives...) ;
- Une perte d'informations et de temps causée par une mauvaise indexation pouvant engendrer, par exemple, l'égarement d'archives.

L'archivage porte de multiples enjeux (optimisation du circuit de l'information papier et électronique pour une plus grande efficacité, valorisation du patrimoine historique...). Face à ces enjeux, le service Archives du CIG Grande Couronne, avec plus de 30 années d'expérience, met à votre disposition des experts formés aux méthodes archivistiques et possédant une connaissance précise du fonctionnement des collectivités territoriales.

Diagno  
gratu  
sur pla



Archiviste  
maîtrisan  
les spécifici  
de la Fonct  
Publique  
Territoria

## Notre accompagnement

Nous vous proposons des interventions au plus proche de vos besoins et obligations :

### ■ Audit

Après un diagnostic gratuit sur place, l'archiviste vous adresse un état des lieux et une proposition chiffrée pour améliorer la gestion de vos archives.

### ■ Traitement

Sur place, après un tri et un classement de vos archives, l'archiviste analyse, décrit le contenu des dossiers et crée des instruments de recherche adaptés à votre collectivité.

### ■ Élimination

En conformité avec les textes, nous vous aidons à identifier les documents éliminables et nous vous en soumettons une liste. Cette opération permet ainsi de libérer de l'espace.

### ■ Conservation

Le service Archives vous conseille et vous assiste dans la mise en œuvre de mesures de conservation préventive, pour l'aménagement de vos locaux d'archives ainsi que pour la gestion de vos archives électroniques.

### ■ Consultation et valorisation

Grâce aux instruments fournis et mis en place, nous facilitons la consultation de vos archives pour permettre un accès rapide et pertinent à l'information. Les archivistes du CIG vous proposent aussi de mettre en valeur vos documents patrimoniaux et historiques par le biais d'expositions ou d'articles de presse.

### ■ Pérennisation

L'archiviste effectue un suivi de la tenue de vos archives. Il vous aide en rédigeant des procédures internes et organise, à vos côtés, des sessions de sensibilisation et de formation de correspondants archives.

Le service Archives met également à votre disposition des fiches pratiques sur les archives papier et numériques, un espace sécurisé pour recevoir vos documents sur le site du CIG et un groupement de commandes relieur, pour vous accompagner dans l'obligation légale de reliure des actes administratifs.

## Comment faire appel au Service Archives ?

Téléphonez au 01 39 49 63 24  
ou envoyez un mail à [archives@cigversailles.fr](mailto:archives@cigversailles.fr)  
Un de nos archivistes prendra contact avec vous.

stic  
t  
ce

Démarche  
adaptée  
aux besoins de  
la collectivité

s  
t  
tés  
on

**Service Archives**

**Votre satisfaction est notre métier.**



**Vous souhaitez faire appel  
au service Archives ?**

**Vous avez une question à poser ?**

N'hésitez pas à nous contacter  
au 01 39 49 63 24

ou par mail

[archives@cigversailles.fr](mailto:archives@cigversailles.fr)

[www.cigversailles.fr](http://www.cigversailles.fr)